

La lettre

N°2 • Octobre 2010
d'information du Denier de l'Eglise



Chers amis,

Votre contribution au Denier exprime votre attachement à la présence et à l'action de l'Eglise. Elle manifeste votre appartenance à la grande famille des catholiques. Aussi, je suis heureux de vous faire parvenir ce deuxième numéro de la lettre d'information comme lien entre nous tous.

En page 2, les chiffres du diocèse montrent le caractère indispensable de votre soutien.

En page 3 vous sont présentés les principaux événements qui ont déjà ou vont rythmer l'année de nos communautés. Je souhaite particulièrement insister sur le nouveau projet diocésain de catéchèse, fruit de huit années de réflexion. Le rassemblement que nous venons de vivre ce 10 octobre avec 2 500 participants est une grande source d'espérance.

Enfin, en page 4, un dossier spécial répond à toutes les questions que vous vous posez sur la vie matérielle des prêtres. Attention aux idées reçues !

Je rends grâce pour votre générosité et vous invite à faire connaître autour de vous l'importance de la grande collecte du Denier.

« Ne brisez pas l'élan de votre générosité mais laissez jaillir l'Esprit ; soyez les serviteurs de Dieu » (Rm 12,11).

Je vous assure de ma prière à toutes vos intentions et à celles des membres de votre famille.



Mgr Jean-Paul Jaeger
Evêque d'Arras,
Boulogne et Saint-Omer



Le point

Collecte 2010 Une hausse à nuancer

A fin septembre, la collecte est en légère hausse par rapport à la même date l'an passé et nous remercions tous les donateurs qui ont déjà apporté leur contribution. Mais attention aux chiffres ! En effet, l'année 2009 avait été particulièrement difficile pour le Denier et la collecte enregistré en septembre une

baisse importante. Si la remontée de l'année 2010 est une bonne nouvelle, les dons restent encore biens inférieurs à ceux de 2008. **Le dernier trimestre sera donc déterminant et nous appelons à la mobilisation de tous les catholiques.**



Association Diocésaine d'Arras

103 rue d'Amiens • BP 1016 • 62008 Arras Cedex • Tél. : 03 21 21 40 85 • Internet : www.arras.catholique.fr

Don en ligne : www.deniercti.fr

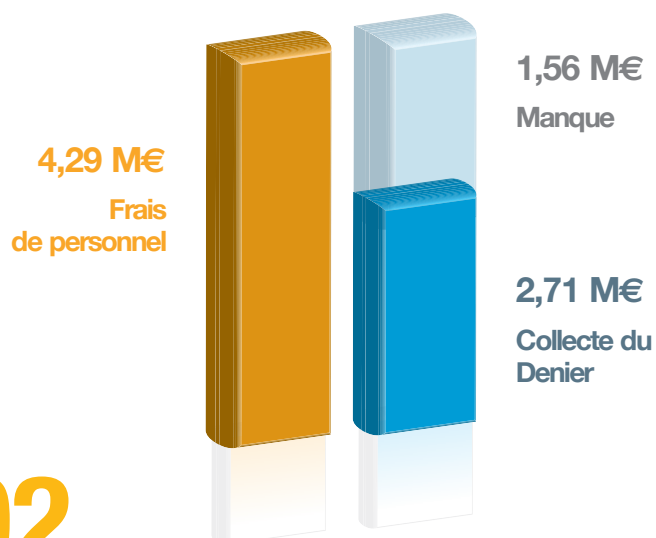
■ Les chiffres du diocèse

■ Le Denier de l'Église : une baisse en 2009

Dans un contexte économique difficile, la collecte du Denier a connu une légère baisse en 2009 (-1,5 %). Le plus inquiétant est la **diminution importante du nombre de donateurs** : en 2009, ce sont 2 370 donateurs en moins qui sont à déplorer, soit une baisse de 7 %. En revanche, il faut souligner la hausse du prélèvement automatique puisque ce sont désormais 1 733 donateurs qui participent à la collecte de cette manière. De même, la toute nouvelle formule du don en ligne a d'emblée trouvé sa place en ayant été utilisée par 68 personnes. Nous remercions tous les donateurs pour leur mobilisation.

■ Le budget des personnes en déficit

Le Denier de l'Église n'arrive pas à remplir sa mission de couvrir les frais de personnel du diocèse. Ceux-ci représentent en effet une somme de 4,29 millions d'euros dans le diocèse d'Arras : vie matérielle des prêtres (en activité et en retraite), salaires et charges sociales des personnels laïcs (employés administratifs et laïcs en mission ecclésiale), indemnités des religieuses. Les 2,71 millions récoltés par le Denier ne suffisent donc pas. Ce n'est que grâce aux produits exceptionnels par nature fragiles et aléatoires (les legs) et à l'affectation d'autres ressources, notamment des paroisses, que le diocèse parvient à limiter son déficit. Il faudrait donc que la collecte progresse significativement en 2010 grâce à **une prise de conscience accrue de tous les catholiques**. Merci de nous aider à atteindre cet objectif.



Enquête

Donateurs du Denier, qui êtes-vous ?

Votre contribution au Denier est avant tout un signe d'appartenance à la grande famille des catholiques. Il nous est donc très important de mieux vous connaître. Pour ce faire, nous lançons une grande enquête : « **Donateurs du Denier : qui êtes-vous ?** ».

Vous trouverez, joint à cette lettre, un questionnaire très court. Nous vous remercions à l'avance d'y consacrer quelques minutes et de bien vouloir nous le retourner.

Les résultats seront publiés dans le prochain numéro de la lettre d'information.

Courriers des donateurs

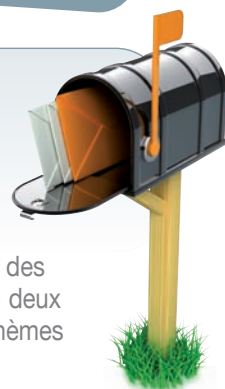
Avec vos dons au Denier, vous nous joignez parfois des commentaires ou des questions. Nous avons sélectionné ici deux extraits de courriers qui abordent des thèmes assez fréquents.

« *J'ai bien reçu votre courrier me demandant de donner au Denier et quelques semaines plus tard, j'ai reçu la visite d'un collecteur de ma paroisse. Pourquoi ces deux demandes ? Une seule aurait suffi et vous auriez pu faire des économies !* » Laurent.

Les donateurs au Denier méritent de recevoir les remerciements de l'évêque et de tous ceux (prêtres et laïcs) qui vivent grâce au Denier. Avec la lettre aux donateurs, ils disposent aussi d'une information détaillée sur ce qui a pu être collecté grâce à eux. Le messenger collecteur a lui-même comme mission précieuse de nouer un lien personnel avec les habitants et plus particulièrement avec ceux qui ne donnent pas encore au Denier. Ces deux démarches sont donc complémentaires.

« *Avec tout le temps que je donne comme bénévole pour ma paroisse, je ne suis pas sûre de continuer à donner au Denier.* » Noëlle.

Nous vous remercions de votre engagement. Sans le temps donné par tous les bénévoles, nos paroisses ne pourraient pas s'en sortir. Néanmoins, pour assurer la rémunération des prêtres et des salariés du diocèse, il nous faut aussi de l'argent ! Chaque catholique, en fonction bien sûr de ses possibilités, est donc appelé à participer au Denier.



■ La **vie** du diocèse

Nouveau projet diocésain de catéchèse

Le 10 octobre 2010 (d'où le nom de code « 10.10.10 » de ce rassemblement) vient de se tenir l'**assemblée diocésaine "Faites des disciples" avec 2 500 participants**. A cette occasion, Mgr Jaeger a proclamé le texte d'orientation de la catéchèse, fruit d'une réflexion de 8 ans jalonnée par de nombreuses étapes.

La catéchèse concerne tous les âges de la vie, pas seulement les 8-11 ans. **Chaque baptisé est invité à devenir témoin**, proposant la foi, faisant un bout de chemin avec celui ou celle qu'il sollicite afin qu'il rencontre le Christ vivant par son Esprit.

A la lecture des témoignages reçus lors de la préparation du « 10.10.10 » s'est imposée l'évidence d'une diversité des chemins de foi. Il convient donc de pouvoir **accueillir chacun dans le respect de son parcours et de ses différences**. Cela passe certes par des lieux (des maisons paroissiales, des permanences d'accueil) et par des outils (des documents adaptés), mais surtout par le désir de communiquer l'amour inouï de Dieu pour tous les hommes.

Il faut remercier toutes les personnes qui ont contribué activement à cette démarche et **en particulier la centaine de jeunes** ayant participé à la préparation et à l'animation du « 10.10.10 ».

Puisse la nouvelle orientation de la catéchèse devenir source de renouvellement de nos pratiques et surtout de **joie de proclamer le Christ vivant** hier et aujourd'hui.



■ Ordination presbytérale



Le 30 mai dernier, Mgr Jaeger a ordonné **Pierre Poidevin** prêtre au service du diocèse d'Arras. Agé de seulement 27 ans, né dans une famille de quatre enfants, Pierre a été séminariste à Ars. Il poursuit sa formation au séminaire français à Rome. Notre évêque rappela à cette occasion que les prêtres, ministres de la communion, sont au service de la communauté, en collaboration étroite avec les laïcs.

Cette ordination fut **le point d'orgue de l'année sacerdotale**, année de tous les prêtres du monde, placée sous la figure du Saint Curé d'Ars et du Père Chevrier.

■ Jeunes : en route vers Madrid !

Les Journées Mondiales de la Jeunesse qui se dérouleront **du 16 au 21 août prochain à Madrid** s'annoncent comme l'un des événements les plus importants pour l'année à venir. La pastorale des jeunes du diocèse d'Arras a ouvert la voie avec **la journée de lancement du 25 septembre à Saint-Omer**. Les moments de rencontre ont amené des jeunes très différents à échanger. Une expérience enrichissante pour tous.

Les personnes intéressées par les JMJ peuvent se préinscrire sur le blog <http://jmj2011.arras-madrid.over-blog.com/> ou sur facebook.



■ Des mouvements en mouvement !

De nombreux mouvements sont présents et actifs dans notre diocèse. Nous donnons ici des nouvelles de deux d'entre eux.

Les Scouts et Guides de France ont organisé avec l'ordre de Malte l'opération « Petit dèj en Carême » qui a permis de livrer de la nourriture à des asiles de nuit. A ce type d'opérations « sociales » s'ajoutent les traditionnels camps d'été. Toutes les branches ont le leur. Par exemple, les Pionniers-Caravelles (14-17 ans) de trois villes différentes se sont retrouvés cet été pour vivre ensemble dix jours de camp en Normandie avant de partir pour un rassemblement national de cinq jours à Bordeaux. A noter aussi la journée du 4 septembre qui a réuni différentes branches du scoutisme, notamment les scouts polonais de Marles, dans une atmosphère fraternelle et de partage.



© Scouts et Guides de France

L'Action Catholique Ouvrière a, tout au long de l'année dernière, engagé une réflexion sur la crise économique que notre pays traverse actuellement et qui touche plus particulièrement les plus démunis. A l'aide d'intervenants, elle a organisé des réunions rassemblant des personnes croyantes ou non. Le but était de faire exprimer les conséquences de la crise sur les personnes et de trouver des solutions qui aident à ne pas désespérer. L'objectif de l'ACO étant de faire le lien entre ce que vivent les familles du monde ouvrier et le message de libération de l'Evangile.

Le dossier

La vie matérielle des prêtres



Ils sont 279 dans le diocèse d'Arras. Mais comment vivent-ils ? Voici les réponses à cinq questions que vous nous posez fréquemment sur la vie matérielle des prêtres.

Par qui les prêtres sont-ils rémunérés ?

Depuis 1905 et la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, le traitement des prêtres est assuré par le diocèse seul, sans aucune subvention publique. Ce n'est que grâce à la générosité des catholiques à travers leur participation au Denier de l'Eglise qu'ils peuvent vivre décemment.

Quels sont les moyens financiers dont dispose un prêtre pour faire face à ses charges ?

La rémunération totale d'un prêtre du diocèse d'Arras est de 983 euros nets par mois. Dans cette somme sont comprises les offrandes de messes faites par les fidèles lors de la célébration d'une messe à une intention particulière.

Avec ce traitement, un prêtre doit faire face à toutes ses dépenses de base : nourriture, habillement, déplacements, loisirs.



Que se passe-t-il lorsque les prêtres atteignent l'âge de la retraite ?

Si, en théorie, l'âge de la retraite est fixé à 60 ans, les prêtres ne sont généralement « en situation réelle de retraite » qu'à partir de 75 ans. C'est la situation de 149 d'entre eux dans notre diocèse. Dès lors, on ne leur confie plus de charge importante. Mais beaucoup poursuivent une activité à temps partiel ou rendent des services ponctuels. 20 d'entre eux continuent même à assurer un ministère comme celui de curé.

A partir de 60 ans, les prêtres ont droit à une pension versée par la Caisse d'Assurance Vieillesse, Invalidité et Maladie des Cultes (CAVIMAC). Le montant est variable selon les années de cotisation. Le diocèse complète les versements, grâce au Denier de l'Eglise, pour garantir le même montant à chacun dans un souci de justice et d'équité.

Y a-t-il des différences de rémunération entre les prêtres ?

Tous les prêtres - y compris l'évêque -, quelles que soient leurs responsabilités ou leur ancienneté, perçoivent une rémunération identique.

Les prêtres ont-ils des congés ?

Tous les prêtres sont censés prendre un jour de congé par semaine, condition nécessaire pour conserver un équilibre de vie. En pratique, l'importance de leur charge ne leur permet pas toujours de le faire. De manière générale, ils prennent un mois de vacances en été, s'organisant dans leur paroisse en trouvant éventuellement un confrère pour les remplacer.

Info

Le saviez-vous ? L'exception à la française

Dans les autres pays européens, il demeure des liens entre les ressources des Eglises et l'Etat. A titre d'exemple, le gouvernement allemand perçoit un impôt de la part des membres des différentes confessions. Cet « impôt d'Eglise » est géré par l'administration publique puis reversé aux cultes correspondants. Pour ne plus avoir à payer, les contribuables doivent explicitement spécifier qu'ils ne font plus partie de telle ou telle communauté. En Angleterre, les ministres du culte anglicans sont rémunérés directement par l'Etat dont ils sont fonctionnaires.

Dans les pays pauvres, c'est la solidarité internationale et l'appui de Rome qui permettent aux Eglises locales d'aller de l'avant.

Rien de tout cela pour notre diocèse d'Arras qui ne peut compter que sur votre générosité !